



Mention « **Économie** », parcours Master 2

## ECONOMIE DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET ALIMENTATION - ECODEVA

co-accrédité avec l'Université de Montpellier (UM) et l'Institut Agro (Montpellier Supagro)  
Ce Master offre la perspective de poursuivre en études doctorales

MASTER OF SCIENCE  
**ECONOMIE ET GESTION DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE, AGROALIMENTAIRE ET RURAL**



### OBJECTIF

Ce programme s'adresse à des étudiants qui souhaitent accéder à des fonctions supposant autonomie, capacité d'initiative individuelle et qualité du savoir en sciences économiques. Centré sur la transmission de connaissances théoriques et méthodologiques fondamentales (quantitatives et qualitatives), il accorde une large place à l'utilisation des techniques avancées de modélisation dans l'analyse économique contemporaine, ainsi qu'aux approches de l'économie institutionnelle, des sciences de gestion et de la sociologie économique.

Ce Master prépare par la recherche et l'enseignement à des activités professionnelles diverses dans le domaine de la recherche et des études économiques et de gestion appliquée au développement dans le secteur agricole, agroalimentaire et rural, ainsi que dans le domaine de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles.

Il permet d'acquérir un savoir-faire approfondi dans les domaines des filières agroalimentaires, de la gestion des ressources naturelles grâce aux spécialisations offertes.

Des cours de prérequis sont organisés en septembre.

### PROGRAMME DE MASTER 2 (60 ECTS)

La formation débute par un premier socle d'enseignements communs permettant aux étudiants d'acquérir les connaissances thématiques générales ainsi que les bases méthodologiques et théoriques nécessaires avant de commencer les enseignements plus opérationnels au travers des parcours optionnels. Le programme s'achève par des séminaires et un mémoire de fin d'études.

#### UE1 - Cours théoriques

##### Module 1 : Economie et politiques agricoles, alimentaires et rurales

Objectif : faire une synthèse des principaux aspects économiques du secteur agricole et agroalimentaire et de sa gestion par les politiques publiques.

##### Module 2 : Economie et politiques de l'environnement

Objectif : permettre aux étudiants d'acquérir les bases de l'analyse économique des problèmes d'environnement et de gestion de ressources naturelles.

##### Module 3 : Economie et politiques du développement

Objectif : approfondir les théories en économie du développement dans le cadre du développement agroalimentaire et rural. Ce cours s'appuie sur des problématiques contemporaines avec une mise en perspective théorique.

##### Module 4 : Economie circulaire et systèmes alimentaires

Objectif : fournir les fondements théoriques, les concepts et méthodes nécessaires à la compréhension et à l'analyse du système alimentaire et de sa dynamique, en France et dans le monde.

### ORGANISATION

#### → Master 2 (Bac +5)

**Quinze modules** **45 ECTS**

**Stage et mémoire** **15 ECTS**

La formation est organisée en partenariat entre le CIHEAM Montpellier, l'UM et l'Institut Agro.

#### → Master of Science (Bac +6)

**Thèse de Master of Science** **60 ECTS**

### ADMISSION

L'admission sur dossier est décidée par une commission composée des représentants des institutions co-accréditées. La formation est ouverte aux économistes, agronomes voulant se spécialiser en économie du développement agricole, de l'environnement et de l'alimentation.

Le niveau d'admission est Bac + 4 minimum ou le niveau permettant d'accéder aux études post-graduate. Des prérequis en économie sont exigés.

Les frais de formation s'élèvent à 3 527 € (hors frais d'inscription, de voyage et de séjour) pour les candidats non ressortissants de pays membres du CIHEAM.

La sélection des candidats se fait sur dossier : <http://candidature.iamm.fr>. La date limite de réception des dossiers par voie postale est le **29 avril 2022**.

### DIPLONES

**Master 2** délivré par le CIHEAM Montpellier, l'UM et l'Institut Agro.

**Master of Science** du CIHEAM

### BOURSES

Il existe des possibilités d'obtention de bourses pour les candidats des pays membres du CIHEAM qui couvrent les frais de séjour et les frais de formation.



## UE 2 - Cours méthodologiques : 3 modules au choix

### Module 1 : Économétrie appliquée

Objectif : initier les étudiants à l'approche stochastique de phénomènes complexes, au traitement et à l'utilisation des données réelles. Le cours vise l'objectif spécifique d'amener les étudiants à conduire eux-mêmes un travail empirique en économie dans le cadre d'un projet personnel.

### Module 2 : Modélisation des politiques agricoles et environnementales

Objectif : maîtriser les techniques de programmation mathématique et savoir les utiliser pour construire des modèles d'optimisation.

### Module 3 : Méthodes d'enquêtes qualitatives et quantitatives

Objectif : offrir des éléments pour les économistes qui souhaitent intégrer une dimension qualitative dans leur travail de recherche futur en exposant, dans le champ de l'économie, des débats sur le rapport au terrain.

### Module 4 : Économie expérimentale et comportementale / Topic in experimental and behavioral economics

Objectif : étudier les thèmes principaux de l'économie expérimentale en étudiant plus particulièrement les interactions sociales. Ce cours analyse le comportement des agents économiques

### Module 5 : Mise en œuvre d'une approche Choice Experiment

Objectif : présenter les méthodes d'Expériences en Choix Discret (DCE) qui se sont considérablement développées ces dernières années pour la valorisation des bénéfices et coûts non marchands. Elles permettent notamment de révéler les préférences individuelles et s'inscrivent dans les méthodes d'évaluation des projets et politiques publics via la détermination de disposition à payer.

## UE 3 - Cours théoriques

### Module 1 : Nouvelle économie institutionnelle

Objectif : étudier les différents courants de l'économie institutionnelle (la « Nouvelle Économie Institutionnelle », les « Théories de Droit de Propriété », etc.), et les positionner par rapport aux divers objectifs, postures de recherche, hypothèses et méthodes pour analyser les institutions.

### Module 2 : Calcul économique public

Objectif : donner aux étudiants les fondements des politiques publiques ainsi que des notions sur la théorie des incitations.

### Module 3 : Sociologie et anthropologie économique

Objectif : présenter les fondements et la constitution de l'économie politique, en tant que champ à la fois scientifique et politique. Sont vus aussi les principaux développements au sein des corpus anglo-saxons et européens dans le cadre du « grand partage » entre économie et sociologie et donne des exemples de débats, notamment à travers le projet de la « Nouvelle sociologie économique ».

### Module 4 : Approches théoriques en sciences de gestion

Objectif : initier les étudiants aux approches théoriques en sciences de gestion et balayer ainsi les différents champs du management, par la théorie des organisations, la stratégie, les théories de la consommation comme des champs plus spécifiques et faisant le lien avec les cours suivants (entrepreneuriat, etc.).

## UE 4 - Cours de spécialisation : plusieurs modules au choix

### Module 1 : Consommateurs, alimentation et durabilité

Objectif : actualiser les connaissances sur les débats relatifs à la durabilité des systèmes alimentaires, en particulier les questions de contribution à la gestion de l'environnement et de l'équité sociale par une consommation responsable.

### Module 2 : Institutions et développement

Objectif : présenter quelques grandes applications au secteur agricole et agroalimentaire, des cours d'économie institutionnelle.

### Module 3 : Coordination dans les firmes et les filières agroalimentaires

Objectif : appréhender les questions de coordinations grâce à l'analyse de différents cas interrogeant souvent la durabilité du système alimentaire (circuits-courts collectifs, coopératives, participation des consommateurs à la grande distribution, Responsabilité Sociale des Entreprises, etc.).

### Module 4 : Information et labels environnementaux

Objectif : Comprendre le comportement économique de l'entreprise et du consommateur en relation avec les problèmes environnementaux et en particulier les stratégies de différenciation autour de l'offre de produits « verts ». Comprendre les mesures politiques qui peuvent être mises en œuvre par un régulateur (Etat, gouvernement, administration). Comme les labels environnementaux jouent un rôle central dans l'information des consommateurs sur la qualité de l'environnement, un focus est fait sur l'interaction entre les prix du marché et la certification dans la transmission d'information.

### Module 5 : Économie de la biodiversité et des ressources naturelles

Objectif : introduction à l'analyse économique de la gestion des ressources naturelles épuisables (combustibles fossiles) et renouvelables (ressources halieutiques, forêts).

## UE 5 - Séminaires de recherche

Les étudiants doivent choisir 2 séminaires sur 4 proposés. Ils portent sur des thèmes liés aux recherches de 3 équipes liées au Master (UMR MOISA, UMR CEEM, UMR Innovation) et peuvent être orientés et construits de façon à répondre aux besoins spécifiques des étudiants dans la préparation de leur mémoire de recherche.

### TD d'appui à la démarche de recherche

Objectif : préparer les étudiants au travail à effectuer durant le mémoire de recherche. Ce TD permettra à chaque étudiant de le familiariser avec les techniques de base liées à un travail de recherche.

### Mémoire de recherche et soutenance

Le mémoire de recherche est issu d'un travail personnel conduit par chaque étudiant encadré par un enseignant ou chercheur engagé dans ce Master. L'objectif est de montrer la faisabilité d'un projet de thèse en insistant sur les méthodes et outils de la(les) discipline(s) retenue(s). Ce travail sera soutenu devant un jury composé par les différentes disciplines présentes dans le Master.

## MASTER of Science (60 ECTS)

### Thèse de Master of Science du CIHEAM

Rédaction et soutenance.

**COORDINATRICE pour le CIHEAM Montpellier**

Myriam KESSARI : [33] (0)4 67.04.60.36 - kessari@iamm.fr

